



Superior Essex Inc.
**Code de
Déontologie**

Partout où vous vivez et travaillez™



Table des matières

3	Lettre du PDG
4	Code de Déontologie
5	NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LE MARCHÉ
5	NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE D'INTEGRITÉ
6	NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE RESPECT DES LOIS
6	NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE PROTECTION DES ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ
7	NOTRE ENGAGEMENT ENVERS NOS EMPLOYÉS
7	NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR D'UNE COMMUNICATION RESPONSABLE
8	NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT
9	QUI PUIS-JE CONTACTER SI JE ME POSE DES QUESTIONS, OU SI J'AI DES INQUIETUDES OU DES DOUTES, CONCERNANT LE <i>CODE DE DÉONTOLOGIE</i> ??
9	SYSTEME D'ALERTE CONFIDENTIELLE
10	QUAND DOIS-JE FAIRE PART DE MES PREOCCUPATIONS OU POSER DES QUESTIONS ?

Lettre du PDG



Chers collègues de Superior Essex,

Dans nos efforts pour rester leader de notre secteur concurrentiel, une de nos principales priorités en tant qu'organisation doit être la préservation d'une culture où chaque employé est toujours équipé et habilité à faire ce qui est juste pour nos clients, employés et actionnaires.

Le *Code de Déontologie* de Superior Essex est élaboré pour fournir à tous les employés des directives sur la façon de prendre des décisions difficiles pour la Société dans le plus grand respect des normes d'intégrité et d'éthique. Conjointement à d'autres politiques de la Société, le *Code de Déontologie* décrit les comportements qui définissent le mieux ce que nous sommes et aspirons à être en tant qu'organisation. Le *Code de Déontologie* permet de comprendre et de façonner notre vision sur nos comportements en tant que représentants de Superior Essex. Par conséquent, nous devons respecter non seulement le contenu du *Code de Déontologie*, mais également l'intention et l'esprit qui le sous-tendent.

En tant qu'équipe qui partage la même vision et les mêmes valeurs fondamentales, je n'ai aucun doute sur le fait que nous obtiendrons de grands succès ensemble. Merci de votre soutien continu dans le façonnement de l'avenir de notre Société.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Choi', written in a cursive style.

Daniel Choi

Président-directeur général
Superior Essex Inc.

Code de Déontologie

Superior Essex Inc. est déterminée à exercer son activité dans le respect des normes d'intégrité et d'excellence les plus rigoureuses, ainsi que conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Nous ne pouvons atteindre cet objectif qu'avec l'engagement total de l'ensemble de notre personnel - tous nos employés, dirigeants et administrateurs dans le monde entier. Il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de respecter à la fois l'esprit et la lettre de toutes les règles et réglementations gouvernementales applicables, ainsi que le présent *Code de Déontologie*.

Ce *Code de Déontologie* souligne les principes reflétant les standards de la Société en matière de pratiques commerciales éthiques et légales. Des recommandations plus détaillées figurent dans les politiques et procédures de la Société. En Amérique du Nord, ces politiques incluent les Normes de Conduite Professionnelle et le Manuel des Employés de la Société. Vous pouvez consulter les politiques et les procédures de la Société qui s'appliquent à vous en contactant votre représentant des ressources humaines ou en consultant l'intranet de la Société.

Le *Code de Déontologie* et les autres politiques s'appliquent à tous les dirigeants, administrateurs et employés de Superior Essex Inc. et de ses filiales et sociétés affiliées.

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LE MARCHÉ

La Société est déterminée à exercer une concurrence légale et éthique sur le marché. Nous sommes honnêtes et justes dans toutes nos relations commerciales avec les clients, les fournisseurs et les vendeurs.

Pour honorer cet engagement :

- > nous ne recourons jamais à des moyens illégaux ou contraires à la Déontologie pour nous renseigner sur nos concurrents, et nous collectons les renseignements de manière appropriée et légale ;
- > nous commercialisons et vendons nos produits avec honnêteté et intégrité, ainsi que dans le respect de toutes les lois en vigueur ;
- > nous exerçons notre concurrence dans le respect de toutes les lois antitrust et de la concurrence en vigueur.

NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'INTÉGRITÉ

Sans une bonne réputation la Société ne pourrait pas connaître le succès. Chacun d'entre nous doit agir pour préserver et renforcer la réputation de la Société. Pour y parvenir, chacun d'entre nous doit agir avec intégrité dans toutes ses actions.

Aux fins d'honorer cet engagement :

- > Nous évitons les conflits d'intérêts réels ou éventuels. Un conflit d'intérêts peut survenir lorsqu'une de nos décisions ou certains des intérêts que nous poursuivons sont de nature à entraver ou empêcher l'exécution loyale et effective de nos obligations à l'égard de la Société ;
 - Nous sommes conscients du fait que les conflits d'intérêts peuvent résulter de/du :
 - la possession d'une participation financière dans le capital d'un concurrent ;
 - la possession d'une participation financière dans le capital d'une société en affaires avec, ou sous-traitante de la Société ;
- le fait de profiter d'opportunités pour l'entreprise dont nous avons connaissance dans le cadre de nos fonctions ;
- l'obtention de prêts consentis par une organisation travaillant avec la Société ; ou
- le recrutement de parents proches.
- Nous savons que les activités et les intérêts financiers de nos conjoints, proches, enfants, parents ou beaux-parents, peuvent être à l'origine de conflits d'intérêts potentiels ou de l'apparence de conflits d'intérêts.
- > Nous ne proposons ni n'acceptons aucuns cadeaux, y compris des repas et distractions, à moins que la politique de la Société ne l'autorise.
- > Nous divulguons tous conflits d'intérêts éventuels, conformément à la politique de la Société relative aux conflits d'intérêts.

NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE RESPECT DES LOIS

La Société s'engage à se conformer à l'ensemble de toutes les lois, réglementations et normes applicables à notre activité.

Aux fins d'honorer cet engagement :

- > Au Niveau mondial, nous nous conformons à l'ensemble des lois, réglementations et normes régissant nos activités, y compris la recherche et le développement, la fabrication, le marketing, la distribution et la vente de nos produits.
- > Nous n'autorisons pas les paiements, directs ou indirects, à des représentants de l'État ou agents publics, dans la mesure où cela pourrait être considéré comme de la corruption, contraire à la législation en vigueur. Nous sommes conscients du fait que les « représentants de l'État et agents publics » englobent non seulement les employés des administrations publiques d'État et des collectivités territoriales, mais aussi les membres des partis politiques, les candidats à des fonctions politiques et les employés des entreprises d'État.
- > Nous n'échangeons ni ne divulguons de manière inappropriée, informations confidentielles dont nous aurions connaissance, c'est-à-dire une information non publique qui serait importante pour permettre à une personne de décider s'il convient d'acheter ou de vendre des actions de la Société.
- > Nous n'autorisons pas les activités politiques personnelles sur le temps de travail de la Société, ni l'utilisation de ses ressources en liaison avec des activités de ce type, à moins que ces activités ne soient spécifiquement protégées par les lois en vigueur.

NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE PROTECTION DES ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ

Nous agissons dans le meilleur intérêt de la Société et de ses actionnaires, et nous faisons preuve de prudence dans l'utilisation des actifs et des ressources de la Société.

Aux fins d'honorer cet engagement :

- > Nous protégeons l'ensemble des actifs de la Société, y compris ses ordinateurs et réseaux, contre les utilisations abusives ou le vol ;
- > Nous conservons les livres et registres de la Société conformément à la législation en vigueur et aux principes directeurs applicables en matière de conservation d'archives ;
- > Nous protégeons les informations confidentielles, exclusives et personnelles de la Société contre toute divulgation illicite ou non autorisée ;
- > Nous protégeons les droits de propriété intellectuelle de la Société (comme, par exemple, ses brevets, marques, secrets commerciaux et droits d'auteur) et nous respectons les droits de propriété intellectuelle des autres.



NOTRE ENGAGEMENT ENVERS NOS SALARIES

La Société s'engage à traiter tous ses employés avec dignité et respect, et à leur offrir un lieu de travail libre de toute discrimination. La sécurité de nos employés et des autres personnes travaillant avec la Société est pour nous une priorité.

Aux fins d'honorer cet engagement :

- > Nous recrutons, embauchons, formons, promovons et de manière générale, employons sans tenir compte de la race, de la religion, du sexe, de la couleur, de l'origine nationale ou ethnique, de l'orientation sexuelle, de l'âge, du handicap, du statut d'ancien combattant ni de quelque statut protégé que ce soit, et ce, conformément aux règles en vigueur ;
- > Nous nous engageons à recruter et fidéliser des membres d'équipe qui reflètent la diversité des communautés et populations auprès desquelles nous opérons. Chaque année, nous évaluons le taux de diversité de notre équipe et nous fixons des objectifs de recrutement en fonction des besoins ;
- > Nous ne tolérons pas de harcèlement, que ce soit de la part de nos cadres ou de nos employés ;
- > Nous promovons un lieu de travail sans drogue ni alcool, et attendons de nos employés qu'ils ne soient pas sous l'influence de drogues illégales ni de l'alcool ;
- > Nous assurons un environnement de travail favorisant et protégeant la santé et la sécurité de nos employés.

NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR D'UNE COMMUNICATION RESPONSABLE

La Société est déterminée à poursuivre des objectifs solides de croissance et de bénéfices. Nous sommes transparents au sujet de nos opérations et nos performances. La Société s'engage à fournir des informations précises et fiables à la direction, aux employés, aux salariés, aux clients et aux parties intéressées.

Aux fins d'honorer cet engagement :

- > Nous tenons des livres et registres précis et complets, et nous ne créons jamais de comptes faux ou trompeurs, y compris les notes de frais ou les relevés d'heures ;
- > Nous nous conformons aux politiques et procédures et respectons les systèmes de contrôle interne de la Société, conçus pour assurer l'exactitude et l'exhaustivité de nos livres et registres ;
- > Nous signalons immédiatement toutes préoccupations concernant l'exactitude et l'exhaustivité des documents financiers ou commerciaux ;
- > Nous nous conformons aux politiques de la Société en matière de communication avec le public et les parties intéressées.



NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

La santé et la sécurité de nos employés, clients, fournisseurs et autres visiteurs sont notre priorité. Nous respectons toutes les pratiques appropriées en matière de santé et de sécurité, y compris les lois, les règlements et les politiques de l'entreprise qui s'y rapportent.

Pour honorer cet engagement:

- > Nous donnons toujours la priorité à la sécurité.
- > Nous minimisons l'impact de nos activités sur l'environnement.
- > Nous respectons l'ensemble des lois, réglementations et politiques de l'entreprise relatives à la protection de l'environnement.



QUI PUIS-JE CONTACTER SI JE ME POSE DES QUESTIONS, OU SI J'AI DES INQUIETUDES OU DES DOUTES, CONCERNANT LE CODE DE DÉONTOLOGIE ?

La plupart des difficultés concernant le *Code de Déontologie* et la manière dont il s'applique dans une situation donnée peuvent être réglées localement avant qu'elles ne deviennent des problèmes pour la Société, les employés ou le public. La Société encourage ses employés à communiquer leurs idées, soulever leurs préoccupations ou poser des questions à propos du présent *Code de Déontologie*, en particulier celles qui sont de nature juridique ou éthique. Tous les cadres et responsables sont tenus de faire respecter et d'appliquer la présente politique, en gardant une « porte ouverte » pour leurs collaborateurs directs, mais aussi à tous et aux personnes susceptibles de s'adresser à eux.

Bien que nous espérons que les employés se sentent suffisamment à l'aise pour discuter avec leur supérieur des difficultés auxquelles ils sont susceptibles d'être confrontés, il peut y être des cas dans lesquels un supérieur hiérarchique direct ne peut pas répondre aux préoccupations de ses collaborateurs. Vous disposez alors de différents outils susceptibles de vous aider. Diverses ressources sont disponibles pour vous aider.

Vous pouvez ainsi contacter chacune des personnes suivantes :

- > Le niveau hiérarchique supérieur à celui de votre supérieur hiérarchique direct ;
- > Le chef de votre unité opérationnelle ;
- > Tout membre du service juridique ;
- > Les ressources humaines locales ou de l'entreprise;
- > Le Chief Compliance Officer (Responsable de la Conformité au niveau du Groupe).

Même si vos questions et préoccupations peuvent souvent trouver des solutions au niveau local, le Chief Compliance Officer constitue une autre manière de régler les difficultés qui ne peuvent trouver d'issue à l'échelon local et, de manière générale, est un destinataire naturel des préoccupations ou demandes d'informations ou de conseils concernant le *Code de Déontologie*. Vous pouvez contacter le Chief Compliance Officer par courriel à l'adresse compliance@spsx.com ou par téléphone au 001 (770) 657-6000.

SYSTEME D'ALERTE CONFIDENTIELLE

Bien que vous deviez être en mesure de résoudre les problèmes de conformité par le biais des ressources fournies dans le *Code de Déontologie*, il peut y avoir des situations où il s'avère nécessaire de présenter un problème ou une préoccupation de manière anonyme. C'est pourquoi l'entreprise a mis en place un système de signalement anonyme. Tous les messages soumis par l'intermédiaire de ce système sont anonymes (à moins que vous ne révéléiez votre nom) et sont examinés par le responsable en chef de la conformité de la Société ou par un membre de son personnel agissant sous l'autorité du responsable en chef de la conformité.

L'entreprise examine et traite tous les messages de manière appropriée. En réponse à votre préoccupation ou à votre commentaire, il se peut que l'on vous demande de fournir des informations supplémentaires concernant votre message, dans l'anonymat le plus total. Le système génère un code à 15 chiffres pour chaque plainte ou commentaire, et vous pouvez utiliser ce code pour suivre le statut de votre message et interagir de manière confidentielle avec le responsable du système de conformité ou d'autres personnes utilisant le système.

Système d'alerte confidentielle

Formulaire Web sécurisé	www.whistleblowerservices.com/spsx
Messagerie vocale prioritaire	<ul style="list-style-type: none">> États-Unis et Canada : 1-866-257-5570 (sans frais)> Autres régions : 1-402-572-5475> Note : Tous les messages vocaux seront déguisés électroniquement afin d'assurer la confidentialité de votre identité.

Ayez à l'esprit que vous êtes tenus de signaler toute violation dont vous avez connaissance des lois, règles, règlements applicables ou des politiques de l'entreprise, y compris les violations du *Code de Déontologie*. En cas de doute, parlez-en.

QUAND DOIS-JE FAIRE PART DE MES PRÉOCCUPATIONS OU POSER DES QUESTIONS ?

Dans l'idéal, vous devriez faire part de vos préoccupations ou poser des questions concernant le *Code de Déontologie* avant que les problèmes ne surviennent. Si vous avez lieu de croire que vous-même, ou l'un ou l'autre de vos collègues, pourrait contrevenir au droit en vigueur, ou aux politiques de la Société, ou si vous ne vous sentez pas à l'aise concernant une situation spécifique, n'hésitez pas à en faire part. En cas de doute, faites part de vos préoccupations.

Tous les employés seront traités avec dignité et respect, et aucun ne fera l'objet de représailles, de menaces ou de harcèlement pour avoir fait part de ses préoccupations ou soulevé.



06-2024
©2024 Superior Essex Inc. Tout droit reserve

superioressex.com